

but de résoudre... que les Irlandais du Canada et leurs amis adoraient ici la même ligne de conduite que "tiendraient l'Irlande." Voilà la cause de la nouvelle déclaration de M. Papineau. Nous disons la cause, il serait mieux de dire le prétexte. Car M. Papineau ne peut pas, logiquement et froidement parlant, justifier la ligne de conduite qu'il adopte aujourd'hui vis-à-vis du ministère. Il n'attendait qu'un prétexte pour se déclarer l'opposant et le conseil des ministres. Il lui tardait de quitter la robe qu'il jette depuis quatre ou cinq mois pour reprendre celui d'un agitateur quand même. C'est le Rappel de l'Union qu'il lui faut. Il dit bien que ce Rappel de l'Union des Canadiens lui sera refusé; mais cela ne fait rien. Il répète: "Demandez, parce que la demande est juste; demandez, parce que vous serez refusés; demandez encore, parce qu'on finira par rougir à l'usage de refuser si longtemps etc." Comme si les gouvernements pouvaient rougir, eux qui, d'après l'expression si juste d'un de nos confrères, n'ont pas de figure pour rougir. Comme si d'ailleurs, nous Canadiens qui n'avons déjà que trop souffert des terribles et éternelles luttes que nous avons dû livrer pour réclamer nos droits, devions à l'heure qu'il est demander pour le plaisir d'être refusés. Tout le monde autour de nous s'agite, l'industrie et la prospérité sont partout, et nous, nous allons nous arrêter dans la voie, nous qui sommes déjà arrivés pour l'éducation agricole et industrielle, nous allons nous arrêter, et cela pour réclamer ce que nous sommes bien certain de ne pas obtenir; nous allons le réclamer, parce qu'on nous le refusera! Mais en vérité, ce n'est pas la raisonner. Le peuple comprend mieux ses intérêts; il a l'expérience du passé pour l'avertir de ne pas se jeter tête baissée dans une nouvelle route, toute de dangers et de malheurs. Il a confiance dans ses chefs actuels, il les suit, il les supportera, et laissera crier ceux qui ne veulent que l'agitation et le trouble.

Quant à la tentative de division que fait M. Papineau dans son ministère, elle ne réussira pas. Nos frères irlandais comprendront que, s'il est vrai qu'ils ont soutenu et aidé à placer au pouvoir nos ministres actuels, c'était leur intérêt et leur devoir de le faire. Pour nos représentants et nos ministres quelqu'ils soient, ils n'ont fait à leurs électeurs que des promesses pour la prospérité générale et bien entendue du pays et de ses habitants; et voilà tout. Ils n'ont jamais dit aux Irlandais ou à d'autres qu'ils bouleverseraient le pays, qu'ils le plongeraient dans le trouble et le malheur, qu'ils nuiraient le moins du monde à ses intérêts; et cela pour réclamer pour un pays étranger, quelque opprimé qu'il fût, la justice de la mère-patrie. Nos représentants et nos ministres n'ont jamais dit pareille chose, car ils n'en avaient pas le droit. Voilà pour tout ce que leur reproche M. Papineau; voilà le prétexte de ses déclamations; voilà pourquoi il essaie de jeter la défiance entre les Irlandais et nos ministres. Il voudrait les séparer du ministère et les jomdre à ses amis pour s'en faire un parti et pouvoir à son aise faire de l'agitation quand même; mais encore là il ne réussira pas. Nos frères irlandais comprendront, eux aussi, que leurs intérêts et leur devoir est de soutenir le ministère actuel et de lui prêter main-forte; et d'un autre côté qu'ils ne doivent donner mille attention aux insinuations et aux sourdes menées de leurs adversaires. Ils doivent se souvenir qu'en débarquant sur le sol du Canada, ils ne sont plus Irlandais, ils sont Canadiens. Ils doivent s'unir aux Canadiens; ils ne doivent avoir d'autres intérêts que ceux des Canadiens; et tous leurs efforts et toute leur énergie doivent être employés à cimenter de plus en plus leur union avec leurs frères du Canada. La providence semble les avoir créés pour vivre avec les Canadiens; les malheurs de leur pays natal les amènent sur nos bords. Qu'en prenant terre, ils quittent leurs anciennes animosités et leurs haines d'outre-mer; car nous le répétons ils ne sont plus Irlandais, ils sont Canadiens. Ce n'est pas à dire pour cela qu'ils doivent être insensibles aux douleurs inérrables de leur première patrie, l'Irlande. Non, ils peuvent bien sympathiser avec elle et compatir à ses maux; ils peuvent bien demander à leurs frères d'Amérique, aux Canadiens en particulier, de nourrir leur malheureuse patrie, dévorée par la famine. Non seulement ils le peuvent, mais ils le doivent; et jamais ils ne seraient refusés. Mais quels que soient les maux de l'Irlande, jamais il ne leur est permis, pour lui porter un secours quelconque, de jeter dans le trouble ou même une agitation nuisible leur pays d'adoption, le Canada. Ce devoir, ils le comprennent si bien que, malgré les appels et les insinuations désorganisatrices de certains soi-disant amis du Canada, ils se regardent bien de les suivre, et par là de se plonger ainsi que leurs frères adoptifs dans des malheurs incalculables.

Quant à M. L. J. Papineau, qu'il reprenne ses deux ministères et qu'il les compare. Il verra d'un côté qu'il promettait appui au ministère; il verra qu'il disait que toute division dans les rangs du parti libéral devait être soigneusement évitée, et que puisque la majorité des représentants voulaient encore essayer du gouvernement responsable, nul dissentiment ne devait troubler l'unité de leurs efforts. De l'autre côté, il s'apercevra qu'il a fait tout le contraire; il s'apercevra qu'il retire son appui au ministère, tente de faire de la division dans les rangs des réformistes, et qu'il essaie de troubler l'unité des efforts de nos représentants. Il verra en outre qu'il avait promis de leur laisser faire une épreuve raisonnable du gouvernement responsable, et de ne commencer d'agitation que le jour où cette épreuve aurait montré que le gouvernement responsable n'est en effet qu'un leurre. Cette épreuve a-t-elle été faite? nous le demandons à M. Papineau lui-même. Alors pourquoi donc veut-il commencer aujourd'hui son agitation? Est-ce qu'à l'heure qu'il est il y a plus de raisons d'agiter, qu'il n'y en avait au mois de décembre dernier? Non, sans doute. Alors pourquoi donc avoir tant tardé? Alors pourquoi donc avoir fait croire au pays qu'il était un des amis et appuis du ministère du jour? Était-ce pour gagner du temps? Alors, M. Papineau, vous avez trompé le peuple, vous avez trompé ses représentants, vous avez trompé le pays. En ce moment, vous vous prononcez, c'est fort bien. Vous nous dites que vous voulez le rappel de l'union, et vous vous déclarez l'adversaire du gouvernement actuel. Voilà une partie de votre pensée; est-ce bien tout? Dans tous les cas, le pays a les yeux sur vous, il vous rappelle vos services passés, il sait les apprécier; mais aussi il vous avertit de la terrible et effrayante responsabilité qui va peser sur vous. Vous trouvez le pays tranquille, vous voulez le mettre dans l'agitation et le trouble, vous voulez vous faire l'opposant de vos anciens amis politiques; souvenez-vous de vos luttes à leur côté, et rappelez-vous le sort des agitateurs—quand même! Enfin s'il était besoin, nous vous dirions de vous souvenir de St. Charles, St. Denis, St. Eustache, etc., et de ne pas oublier nos infortunés compatriotes, victimes des troubles passés; et puis de vous rappeler cette pensée si juste que nos compatriotes et vous en particulier ne manquerez pas de méditer profondément: "On agit facilement le peuple, mais on ne l'arrête pas de même, et toujours il dépasse le but vers lequel on le dirige."

LES £50 DE DOMMAGES!

Comme nous l'avons dit mardi, le Transcript a été condamné à £50 de dommages pour avoir publié parmi les naissances un avis de pure fiction. Il paraît que l'avis fut transmis au bureau du Transcript avec une signature supposée; mais comme un éditeur ne peut pas connaître la signature de tout le monde, l'avertissement a été admis dans les colonnes du Transcript, parce qu'on ne pouvait pas même imaginer une fraude en cette affaire. Or, il paraît bien certain que ne n'était là qu'un fait inventé pour nuire et perdre la réputation de la partie intéressée. Celle-ci a poursuivi les propriétaires du Transcript pour libelle; et bien qu'elle ne pût pas prouver de la part de ceux-ci de la malice, bien qu'elle ne pût pas prouver de dommages, elle a demandé £1,000, et la cour lui en a accordé (par le jury) £50. C'est là une décision tout à fait remarquable et qui justifie pleinement les propriétaires du Transcript de dire dans leur feuille du 16: "Nous devons à nous-mêmes, au corps auquel nous appartenons, et au public en général de filer notre protest contre ce verdict, et d'user de tous les moyens (légaux) de le faire renverser."

Nous traduisons de nos échanges des Etats-Unis les détails suivants apportés par la dernière maille transatlantique. Nous les donnons dans l'ordre que nous les trouvons.

On croit que le gouvernement anglais a en vue un vaste système d'émigration vers l'Australie et le Canada, afin de soulager l'Irlande de son surplus de population. (Nous remarquerons en passant que l'Irlande ne souffre pas tant d'un surcroît de population, que des mauvaises lois qui la régissent. Qu'on lui permette de se gouverner elle-même, elle trouvera encore de quoi nourrir toute sa population et de quoi nourrir des millions d'habitants en sus.)—L'évêque et tout le clergé catholiques des diocèses de Cloyne et de Ross viennent d'envoyer à la reine un mémoire, qui porte que le seul moyen de remédier aux maux de l'Irlande est de lui rendre sa chambre des pairs et sa chambre des représentants.—A Dublin l'assemblée de tous les clubs a décidé qu'il fallait organiser une garde nationale armée.—On disait que le 23 de mai était le jour fixé pour l'insurrection irlandaise.—L'évêque catholique de Kilkenny vient d'engager son clergé à s'abstenir de se mettre dans les agitations politiques. L'influence de John O'Connell diminue tous les jours en Irlande. Il vient d'écrire au lord-lieutenant d'Irlande pour l'informer que si le lord-lieutenant arme les protestants en Irlande, lui, M. O'Connell recommandera aux catholiques d'en faire autant.

Le Danemark vient de mettre l'embargo sur tous les vaisseaux de la Prusse.

En France, les élections paraissent en faveur du parti modéré.—A Paris, les votes se donnaient dans l'ordre suivant: Lamartine, Dupont de l'Eure, Garnier-Pagès, Arago, Marrast, Marie, Bethmont, Cormenin, Caussidière, Béranger, Crémieux, Buchez, Duvalier, Cuvier, Berger, Moreau, Cavaignac, Lamoricière, Coquerel, Lacordaire, Lamennais, etc.—Le gouvernement français a, dit-on, l'intention de faire disperser les maraudeurs allemands qui infestent la frontière du Rhin.—L'armée française se monte à un effectif de 537,000 hommes.—On a découvert une nouvelle conjuration, qui avait pour but de renverser le gouvernement actuel, et de rendre la république plus démocratique encore; il paraît que parmi les conjurés il se trouve des personnes d'un rang élevé.—On s'attend que, dans toute nouvelle tentative de cette espèce, la garde nationale secourrait le gouvernement et contribuerait à maintenir l'ordre.

Les journaux anglais disent que les lois de navigation seront amendées sur le principe de la réciprocité. Et Walker et Smith ajoutent qu'en ce qui regarde les colonies anglaises, par le nouveau projet de loi, on supprimera un grand nombre des règlements existants, si on ne les supprime pas tout à fait.

NOTRE-DAME DE BON-SECOURS.

Dimanche prochain, il doit y avoir à l'Eglise paroissiale de cette ville une cérémonie religieuse toute nouvelle pour Montréal; c'est celle du couronnement de la statue de Notre-Dame de Bon-Secours et de la translation de cette statue en son sanctuaire. La chapelle de Bon-Secours a été décorée avec beaucoup d'art et de goût, et la majesté qui distingue les cérémonies religieuses dans l'Eglise catholique. On nous annonce que les citoyens de cette ville font de grands préparatifs à cette occasion.—La cérémonie du couronnement doit avoir lieu le matin, et celle de la translation de la statue après l'office de l'après-midi. Durant la grand-messe il y aura quête pour défrayer une partie des dépenses extraordinaires faites pour cette occasion.—Nous donnerons mardi un compte rendu de ces imposantes cérémonies.

CORPORATION DE QUÉBEC.—Nous voyons par nos échanges de Québec, qu'il s'y est tenu la semaine dernière une assemblée publique, à laquelle on a décidé de pétitionner la législature à sa prochaine session, pour demander l'abolition de la corporation de Québec. Avec notre confrère du Journal de Québec, nous avouons que nous ne comprenons rien à une pareille démarche. Dans un moment où tous les peuples combattent pour obtenir des institutions libérales, à Québec on demande l'abolition d'un corps dont le peuple choisit lui-même les membres et sur lequel chaque année il a un contrôle effectif. Mais peut-être pourra-t-on en deviner la raison, lorsqu'on saura que les citoyens mentionnés sont MM. J. P. Rhéaume et Ed. Glackemeyer (père), qui tous deux aimeraient assez, d'après ce que nous écrivons nos correspondants, avoir un siège en parlement. Ils flattent les passions du peuple, et pensent par là s'acquiescer de la popularité; mais les citoyens de Québec sauront mieux distinguer leurs vrais amis, et éliront toujours pour les représenter des hommes qui regarderont moins à leur propre intérêt qu'à celui de leurs constitués.

PONT DE PÉAGE.—Nous voyons, par une annonce dans les journaux, qu'il sera fait application au prochain parlement, par divers citoyens de la paroisse de St. Anselme, district de Québec, pour obtenir un acte d'incorporation de la "compagnie du pont de St. Anselme," et un privilège exclusif de construire un pont de péage sur la Rivière Etchemin; en la paroisse de St. Anselme, à environ huit arpents de l'église. Nous signalons ce fait pour avoir une nouvelle occasion de remarquer que les habitants du Bas-Canada commencent à comprendre, qu'il vaut bien mieux moins souvent discuter des points de politique et faire de l'agitation quand même, et profiter un peu plus des institutions que nous avons à notre disposition.

FAITS DIVERS

LES BANQUES A MONTRÉAL.—Au commencement de la semaine les parts de la banque de Montréal se vendaient à 5 p. 100 de prime, celles de la banque commerciale à 1 p. 100 de prime, celles de la banque de la cité à 10 p. 100 d'escompte, celles de la banque du Peuple à 6 p. 100 d'escompte et celles de la banque du Haut-Canada à 5 p. d'escompte.

TORONTO ET QUÉBEC.—Nous voyons par le Pilot que le bateau-à-vapeur England chargé à Toronto pour Québec. On pense qu'il descendra 3,000 quarts de fleur; c'est le premier vaisseau qui va directement de Toronto à Québec.

ELECTION DE QUÉBEC.—Nous voyons par le Québec Spectator que l'élection de Québec doit avoir lieu le 30 du courant. Il y a sur les rangs quatre candidats: M. M. Ross, L'ogré, Méthot et Glackemeyer.

MILITAIRES.—Nous voyons par le Morning Chronicle de Québec que le 15 courant le transport Bombay est arrivé à Québec avec le 19e régiment.

MEURTRE.—Il s'est commis, mercredi dernier, un meurtre en plein jour, sous les circonstances suivantes. Un homme employé à garder du bois dans un bateau près le canal La-Charte voulut empêcher des gens qui essayaient d'enlever contre son gré et qui le battirent si atrocement à coups de rondins qu'il est mort quelques heures après à l'Hôtel-Dieu.

EVASION.—Un nommé Jean Boutin, emprisonné sous accusation d'avoir volé du savon dans un magasin, vient de s'échapper de la prison de Québec; la sentinelle en a été fort surprise, mais toujours est-il que Boutin court encore.

M. AYLWIN.—Le Morning Chronicle nous apprend que M. Aylwin vient de siéger à Québec comme juge, et "qu'il paraît décidé à remplir son devoir avec impartialité et exactitude." C'est chose dont personne ne doute, mais que nous aimons à entendre de la bouche des adversaires de M. le juge Aylwin.

On a commencé à faire usage du pont nouvellement construit sur la rivière Nicolet. Ce pont, fait aux frais du gouvernement, a une apparence magnifique. Il est composé de quatre arcades de 170 pieds chacune, ce qui fait une longueur de 680 pieds.

ROCHESTER.—Dans la première semaine de navigation la quantité de fleur expédiée de Rochester a été de 30,826 quarts!

INCENDIE AU DÉTROIT.—Il y a eu la semaine dernière un grand incendie dans la ville du Détroit; plusieurs établissements d'imprimerie et plusieurs maisons de pensions ont été détruites par les flammes. Il y a eu en tout de 40 à 50 édicules consumés, et ces édicules étaient dans la plus belle partie de la ville. On estime que la perte n'est pas moindre de \$150,000 à \$200,000, dont la moitié est couverte par les assurances.

SANTÉ DE LA VILLE DE NEW-YORK.—Nous voyons par une correspondance du Witness qu'en 1847 il y a eu à N. Y. 15,788 décès. Parmi ces 15,788 personnes, 7,873 sont des enfants et 3 seulement ont atteint l'âge de 100 ans. Les maladies qui ont atteint le plus grand nombre sont le typhus et la consommation.

CONTRE-ORDRE.—Le Major-Général John McDonald qui avait été nommé gouverneur-général de Jamaïque a reçu contre-ordre, et est nommé commandant militaire de toutes les forces anglaises qui se trouvent dans le district sud de la ville de Dublin.

BANQUES AUX ETATS-UNIS.—Il y a 753 banques aux E. U.; le capital réuni en est de \$208,216,000; la circulation de \$116,738,000, et les espèces en caisse se montant à \$44,735,000!

L'AMERICA.—L'America, qui est parti le 10 pour Liverpool, avait à bord \$507,908 en espèces et 83 passagers.

UN FAIT A NOTER.—Le pénitencier d'Anburn aux E. U. a rapporté l'année dernière la somme de \$43,817, et la dépense y a été de \$48,196, faisant un profit de \$1621!!!

NOUVELLES EGLISES.—A Williamburg, diocèse de N. Y., il y a eu le 7 une nouvelle église consacrée par Mgr Hughes. Le même jour, S. G. posait à New-York la première pierre de la nouvelle église de St. Nicolas, qui aura, dit-on, 100 pieds de long sur 64 de largeur. Dimanche prochain, nous apprend le Freeman's Journal, Mgr. Hughes posera aussi la première pierre d'une nouvelle église à Round-out, comté d'Ustator.

PÈRE MATHEU.—Nous voyons par les derniers journaux d'Europe que le Père Mathieu était sur le point de s'embarquer pour l'Amérique.

MGR. QUARTER.—Le Freeman's Journal nous apprend que le 30 avril il y a eu à Chicago une grande assemblée de catholiques, à laquelle il a été décidé d'élever un monument à feu Mgr Quarter.

BUFFALO.—Le Courier de Buffalo nous annonce que le 8, la première pierre d'une église catholique y a été posée; cette église, aura 159 pieds de long sur 50 de large.

CORLÈSE.—Il vient d'être acheté à New-York trois églises pour installer un collège catholique qui actuellement se trouve dans l'Ohio, c'est ce que nous apprend le Commercial Advertiser de New-York.

YUCATAN.—Les Yucatéques ont fait un corps de 300 indiens, dont 72 ont été tués, et 29 faits prisonniers.

LE CATHOLIC HERALD.—Ce journal vient de changer de main. L'ancien éditeur M. Fithian est remplacé par M. Henry Major.

BOSTON.—Le Catholic Observer de Boston nous apprend que l'évêque catholique de cette ville vient d'acheter pour \$30,000 le magnifique édifice de la Société unitairienne, et que Sa Grandeur a l'intention d'en faire une église catholique.

WISCONSIN.—Le Wisconsin vient d'être admis au rang des états de l'union américaine; c'est une étoile de plus dans la grande constellation.

AMÉRIQUE DU SUD.—On a reçu à New-York des journaux de Buenos-Ayres jusqu'au 5 février. Ils renferment une lettre écrite par Lamartine, avant les événements qui ont marqué la fin du mois, sur l'intervention de la France dans les affaires de la République Argentine. Dans cette lettre, Lamartine condamne la conduite des étrangers qui jouent un rôle actif dans les dissensions des autres pays; il n'hésite pas à blâmer la conduite des Français à Buenos-Ayres.

Un changement de gouvernement a eu lieu, dit-on, en Bolivie. Le bruit courait que le gén. Balavia avait été le commandement au général Guillaes et qu'il avait été nommé par celui-ci ministre au Chili. L'administration de Guillaes n'est que provisoire; on croit que le général Velasco sera appelé à la présidence.

BEAUX ARTS.—Nous avons mentionné, il y a quelque temps déjà, qu'un jeune monsieur de Québec, M. Thé. Fourrier, qui se destine à la profession d'architecte, doit se rendre en Italie et séjourner à Rome pour y étudier, dans le pays classique même des beaux-arts, les principes et la pratique de celui auquel il va se vouer. Nous annonçons que quelques protecteurs des talents se disposaient à le secourir dans cette louable entreprise; ceci est pour rappeler aux personnes qui n'y auraient pas encore pris part que le jeune artiste canadien s'adressera bientôt à elles, et qu'elles doivent, tenir à l'honneur de pouvoir participer à la bonne œuvre d'encourager un monsieur qui, d'après d'incontestables témoignages, a devant lui le plus bel avenir et promet à sa patrie, pour peu qu'il obtienne l'aide honorable de ses compatriotes, un homme utile et distingué. Canadien.

MARIAGE.

Aux-Trois-Rivières, le 17 du courant, par Messrs. C. Cook, curé du lieu, Jules Lamothe, curé, avocat de St. Ours, à Belle-Charlotte Mondelet, juge résident des Trois-Rivières.

NAISSANCE.

A St. Antoine, le 6, la dame de Narcisse Canier, curé, a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

Hier matin, vers 3 heures, Eléonore-Charlotte, enfant de John O'Neil, curé, âgée de 17 ans et 6 mois. En cette ville, faubourg Ste. Anne, le 16, Margaret, fille de Wm. Speir, âgée de 21 ans. Au Cap-Santé, le 13, dame Emilia Larue, veuve de M. B. Giard, de Québec. —Le G. M. Louis Galarneau, meunier et commerçant, âgé de 64 ans.

AVIS DES POSTES.

A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Malle Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston au de New-York à Halifax est formée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement; c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et Jeudi pour les steamers qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là. Montréal, 12 mai 1848.

A VENDRE.

A VENDRE de gre à gre, à des conditions très libérales, un bel EMPLACEMENT, situé au haut de la rue Sauguinot, de 40 pieds de front sur 84 de profondeur, mesure française, avec une maison à deux côtés desus construite. Pour les conditions, s'adresser au bureau de la Minerve; ou sur les lieux au propriétaire Sauguinot. Jacqu. AL. PLINGUET. Montréal, 11 mai 1848.

A VENDRE.

LE MANUEL DU PÈLERIN DE N.-D. DE-BON-SECOURS, orné de 2 gravures en taille-douce, et d'une couverture lithographiée, à \$2 la douzaine. Chez FAËRE et Cie, et chez CHAPELÉAU et LAMOTHE.

ÉTABLISSEMENT DES TOWNSHIPS.

COMITÉ LOCAL, SECTION DE LA VILLE. Résolu, 1e.—Que les Dames soient spécialement invitées par la voie des journaux à s'adjoindre à l'association des "Établissements Canadiens des Townships," et à travailler avec zèle à en augmenter les membres. 2e.—Que cette invitation soit aussi adressée aux messieurs de la ville. 3e.—Que chaque Centurion ou Décurion soit prié de transmettre au Secrétaire de leur comité local leur nom, ainsi que celui de leurs inscrits.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE

S. S. PIERRE.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!! C'EST LE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole Italienne, sera BIENTOT mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APÔTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si excellent pontife. Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens. CHAPELÉAU & LAMOTHE. RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.